

# USINA N°5

## DEGRAISSANT POLYVALENT CONTACT ALIMENTAIRE

### PROPRIETES

**USINA N°5** est un nettoyeur puissant, capable d'éliminer toutes les souillures grasses sur les surfaces, peintes ou non. **USINA N°5** dissout, pénètre, émulsionne les huiles et graisses de toute nature. Son pouvoir mouillant exceptionnel lui permet de pénétrer les salissures accumulées et de nettoyer en profondeur les supports.

### CARACTERISTIQUES

- Aspect ----- liquide limpide
- Couleur ----- jaune
- Densité à 20°C ----- 1.06 +/- 0.02
- pH ----- basique



### UTILISATIONS

Nettoyage des sols (usines, entrepôts, parkings, cuisines,...), dégraissage de toutes surfaces (équipements industriels, matériels de cuisine), préparation des supports avant peinture.... Remise en état de l'intérieur des véhicules (skaï, tissus, moquettes, plastiques,...), nettoyage des carrosseries et bâches de véhicules industriels, décollage des affiches, papiers peints, nettoyage de la surface de chauffe des chaudières et entretien général des chaufferies.

### UTILISATEURS

**USINA N°5** est à utiliser par les professionnels.



### MODE D'EMPLOI

**USINA N°5** s'utilise toujours dilué, dans l'eau froide ou chaude, dans les proportions de 1 volume de **USINA N°5** pour 3 à 50 volumes d'eau, selon la nature du nettoyage à effectuer et du support à traiter. La solution peut être pulvérisée, appliquée à l'éponge, à la serpillière, à la brosse,... Pour les surfaces verticales, nettoyer de bas en haut, laisser agir quelques minutes puis rincer. Pour le lessivage des peintures en conservation diluer à 1 pour 10, avant peinture diluer à 1 pour 3. Faire suivre d'un rinçage. **USINA N°5** est également utilisé en bain à 1 pour 10 pour le trempage du matériel à dégraisser. Un essai préalable avant utilisation est recommandé.

### CONDITIONS D'EMPLOI ET DE STOCKAGE

Consulter la fiche de données de sécurité, disponible sur simple demande. Ce produit craint le gel. A conserver à une température supérieure à 5°C.



### CONFORMITE A LA LEGISLATION

Préparation en conformité au règlement (CE) n°1272/2008 et ses adaptations relatives à la classification, à l'emballage et à l'étiquetage des préparations dangereuses.

Produit en conformité avec l'arrêté du 19 décembre 2013 modifiant l'arrêté du 8 septembre 1999 pris pour application de l'article 11 du décret 73-138 du 12 février 1973 modifié portant application de la loi du 1<sup>er</sup> août 1905 sur les fraudes et falsifications en ce qui concerne les procédés et produits utilisés pour le nettoyage des matériaux et objets destinés à entrer en contact avec des denrées, produits et boissons pour l'alimentation de l'homme et des animaux.